

# Les cours de latin et de grec pourraient se généraliser dans toutes les écoles

## LE RÉSUMÉ

Les enseignants de **latin et de grec** s'inquiètent d'une possible disparition de leur cours.

Le Pacte d'excellence travaille à la **refonte des programmes**, mais il n'irait pas dans ce sens, au contraire...

**NATHALIE BAMPS**

Avec la réorganisation et l'allongement du tronc commun, discuté dans le Pacte pour un enseignement d'excellence, les cours de latin et de grec risquent-ils de disparaître complètement du programme des élèves de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire? Sur les réseaux sociaux, les profs de langues anciennes s'inquiètent. À tort, semblerait-il, à en croire les derniers échos qui viennent du groupe central qui finalise aujourd'hui le dernier avis sur le Pacte d'excellence.

À plusieurs sources, on nous confirme qu'il ne s'agirait pas du tout de supprimer les cours de latin et de grec. Au contraire, dans la nouvelle grille des programmes du tronc commun, ils pourraient même devenir obligatoires dans

toutes les écoles (actuellement, ils restent facultatifs, l'établissement ayant la liberté de les intégrer ou pas dans son offre de cours).

Le groupe central qui a piloté les travaux du Pacte d'excellence finalise aujourd'hui le dernier avis qu'il remettra à la ministre de l'enseignement, Marie-Martine Schyns. Cet avis comporte près de 200 mesures à mettre en place pour réformer en profondeur l'enseignement obligatoire.

L'allongement et la réorganisation du tronc commun en font partie, même s'il n'est pas pointé dans les premières priorités déjà données la semaine dernière par Marie-Martine Schyns. *«Il va de pair avec le travail de réécriture du contenu des référentiels et des programmes. Un travail colossal qui prendra du temps»*, explique-t-on au cabinet.

## Des orientations

Le texte du Pacte d'excellence, qui verra le jour dans les heures qui viennent, ne précisera d'ailleurs pas encore le contenu précis du tronc commun, mais en donnera de grandes orientations.

L'objectif de cet allongement et de cette réorganisation du tronc commun est de renforcer la formation commune à tous les élèves, en s'ouvrant davantage aux différentes formes d'intelligence et d'expres-

sion. Ce qui veut dire qu'il inclura non seulement les cours traditionnels (maths, français, histoire, langues,...), mais aussi une formation plus «polytechnique». *«Il s'agit de développer l'esprit créatif des élèves, l'esprit d'entreprise, l'approche plus technologique»*, explique encore le cabinet Schyns.

Attention, il ne s'agira pas, non plus, de retomber dans les travers de l'enseignement rénové d'il y a trente ans, ou une multitude d'options étaient laissées ouvertes aux élèves, leur laissant la possibilité de faire un choix à la carte entre des options comme couture, cuisine, dessin, etc.

Face aux craintes de certains, dont l'opposition MR, de voir les cours de remédiation passer à la trappe pour laisser place à l'organisation des cours polytechniques, le cabinet Schyns se veut aussi rassurant. *«Il devra aussi comporter des activités de remédiation pour tous. Ceux qui n'en auraient pas besoin auraient alors une période de cours consacrée au dépassement, pour leur permettre d'aller plus loin encore dans certaines matières.»*

**Dans la nouvelle grille des programmes, les cours de latin et/ou de grec pourraient devenir obligatoires.**